

PROGRAMME de la JOURNEE

MATIN : DEBUT DU CONCOURS A LA MÊLEE TOURNANTE

Le concours est ouvert à toutes et tous quel que soit votre niveau

Les équipes seront formées de 2 à 3 joueurs (en fonction du nombre de participants).

Les joueurs sont invités à se présenter dès 9 heures car 2/3 parties se joueront le matin.

Limite à 60 participants (les invités sont acceptées et sous la responsabilité de l'adhérent mais non prioritaires)

MIDI : DEJEUNER AU RESTAURANT « Bistrot Mathieu »

APRES-MIDI : SUITE DU CONCOURS (2 parties)

FIN DU CONCOURS : PROCLAMATION DES RESULTATS

Remise de la coupe « challenge 2025 » et distribution des récompenses et lots de consolations aux participants

RAPPEL : Comme chaque année la coupe "Challenge ARCAP" et le tirage au sort (pour gagner un séjour d'une semaine dans une immobilisation du CSE de CAAP) est réservée **aux adhérents de l'ARCAP**

Règlement : 3 possibilités :

Virement bancaire / RIB ARCAP : FR76 1130 6000 3800 5030 4505 024 Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT : AGRIFRPP813 - NOM et PRENOM dans le libellé
Carte : un lien vous sera adressé (valable 48h)
Chèque à l'ordre de l'ARCAP - adresser à Roselyne ZALDIVAR – 8 impasse le pré pasteur- 13570 BARBENTANE
25€/adhérent - 45€/invité
Modalités de remboursement en cas de désistement :
1/ AVANT la date de fin d'inscription Le participant doit envoyer un email à arcap.tresorerie@gmail.com avec le motif et le montant pour remboursement*
2/ APRES la date de fin d'inscription Le nombre de participants ayant été arrêté, le remboursement ne pourra être fait que sur les montants non encore engagés par l'ARCAP. Le participant doit envoyer un email à arcap.tresorerie@gmail.com avec le motif et le montant pour un éventuel remboursement*.
3/ Le participant déjà inscrit a la possibilité de trouver un remplaçant (adhérent ou invité). Il doit en informer l'organisateur par email. Son règlement ne lui sera pas remboursé. Il devra traiter cette question directement avec son remplaçant.
*Le remboursement sera effectué après la manifestation.

REPONSE AVANT LE 1ER MAI 2025

ORGANISATEURS

Roselyne ZALDIVAR
06.15.15.50.40

Pierre MOLLAND
06.35.07.05.25